



Belgique-België
P.P.
6040 Jumet Gohyssart
6/1578

P505352



Spites

**le mensuel d'information des communautés
chrétiennes de l'Unité Pastorale refondée
Sainte Marie-Madeleine**

46^e année

N° 6

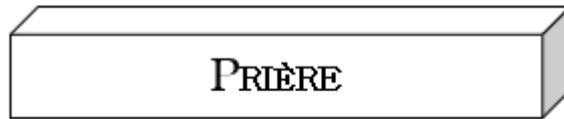
Juin 2024

Bureau de dépôt : Jumet Gohyssart

Ed. resp. : P. Massengo, rue de Gosselies, 2 - 6040 Jumet

Administration : M.Th Dofny

rue Basile, 16 - 6040 Jumet - 0499/423 904



Ouvrez vos cœurs

Ouvrez vos cœurs au souffle de Dieu ;
 sa vie se greffe aux âmes qu'il touche ;
 qu'un peuple nouveau renaisse des eaux
 où plane l'Esprit de vos baptêmes.
 Ouvrons nos cœurs au souffle de Dieu,
 car il respire en notre bouche
 plus que nous-mêmes !

Offrez vos cœurs aux langues du Feu :
 que brûle enfin le cœur de la terre ;
 vos fronts sont marqués des signes sacrés :
 les mots de Jésus et de victoire !
 Offrons nos corps aux langues du Feu
 pour qu'ils annoncent le mystère de notre gloire.

Livrez votre être aux germes d'Esprit
 venus se joindre à toute souffrance ;
 le Corps du Seigneur est fait de douleurs
 de l'homme écrasé par l'injustice.
 Livrons notre être aux germes d'Esprit
 pour qu'il nous donne sa violence à son service.

Tournez les yeux vers l'hôte intérieur
 sans rien vouloir que cette présence ;
 vivez de l'Esprit, pour être celui
 qui donne son Nom à votre Père.
 Tournons les yeux vers l'hôte intérieur,
 car il habite nos silences et nos prières.

EDITO

Le pape concède une indulgence plénière pour le Jubilé 2025

Note sur l'indulgence plénière concédée durant le jubilé ordinaire de l'année 2025 annoncé par sa sainteté le pape François « Le temps est venu d'un nouveau Jubilé au cours duquel la Porte Sainte sera à nouveau grande ouverte pour offrir l'expérience vivante de l'amour de Dieu » (Spes non confundit, 6). Dans la bulle d'indiction du Jubilé ordinaire de 2025, le Saint Père, en ce moment de l'histoire où nous sommes, où « Oublieuse des drames du passé, l'humanité est soumise à une nouvelle et difficile épreuve qui voit nombre de populations opprimées par la brutalité de la violence » (Spes non confundit, 8), appelle tous les chrétiens à se faire pèlerins d'espérance. Il s'agit d'une vertu à redécouvrir, à travers les signes des temps « qui renferment l'aspiration du cœur humain, ayant besoin de la présence salvifique de Dieu, (et) demandent à être transformés en signes d'espérance ». (Spes non confundit, 7), qu'il faut attendre en premier lieu de la grâce de Dieu et de la plénitude de Sa miséricorde. Dans la Bulle d'indiction du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde de 2015, le Pape François soulignait déjà combien, dans ce contexte, l'Indulgence plénière revêtait « une importance particulière » (Misericordiae vultus, 22), dans la mesure où la miséricorde de Dieu « devient indulgence du Père qui rejoint le pécheur pardonné à travers l'Épouse du Christ, et le libère de tout ce qui reste des conséquences du péché » (ibid.). De la même façon aujourd'hui, le Saint Père affirme que le don de l'Indulgence « permet de découvrir à quel point la miséricorde de Dieu est illimitée. Ce n'est pas un hasard si, dans l'Antiquité, le terme « miséricorde » était interchangeable avec le terme « indulgence », précisément parce que celui-ci entend exprimer la plénitude du pardon de Dieu, qui ne connaît pas de limites » (Spes non confundit, 23). L'Indulgence est donc une grâce du Jubilé. A l'occasion du Jubilé ordinaire de 2025, ce « Tribunal de la Miséricorde », à qui il revient, selon la volonté du souverain pontife, d'établir les conditions de la concession et de la réception de l'indulgence, entend susciter et faire grandir dans les âmes des fidèles le désir d'obtenir l'Indulgence comme le don de grâce propre à chaque Année Sainte. Il établit ainsi les prescriptions suivantes, afin que les fidèles puissent adopter « les dispositions permettant d'obtenir et de rendre effective la pratique de l'Indulgence jubilaire. » (Spes non confundit, 23). Les autres concessions concernant l'Indulgence restent en vigueur pendant le Jubilé ordinaire de 2025. Les fidèles réellement repentis, hormis l'attachement au péché (cf. Enchiridion Indulgentiarum, IV ed., norm. 20, § 1) et animés d'un esprit de charité qui, au cours de l'Année sainte, purifiés par le sacrement de pénitence, et nourris de la sainte communion, prieront aux intentions du Souverain Pontife, obtiendront du trésor de l'Église, une pleine indulgence, la rémission et le pardon de leurs péchés, applicable aux âmes du Purgatoire : I – Au cours des pèlerinages Les fidèles, pèlerins d'espérance, pourront recevoir l'Indulgence jubilaire concédée par le Saint Père s'ils effectuent un pèlerinage : auprès de tout lieu lié au Jubilé. Ils y participeront pieusement à la messe (à chaque fois que le permettent les normes liturgiques, on pourra célébrer la messe propre pour le Jubilé, ou bien la messe votive pour la réconciliation, pour la rémission des péchés, pour demander la charité et pour l'entente entre les peuples), à une messe rituelle pour les sacrements de l'initiation chrétienne ou l'onction des malades, à une célébration de la Parole de Dieu, à la liturgie des Heures (office des Lectures, Laudes, Vêpres), au Chemin de Croix, au chapelet, à l'hymne Acathiste, à une célébration pénitentielle avec confession individuelle des pénitents, comme prévu dans le rite de la pénitence (2ème forme). A Rome : dans une des quatre basiliques papales : Saint Pierre au Vatican, Saint Jean de Latran, Sainte Marie majeure, Saint Paul hors les Murs. En Terre Sainte : dans une des trois basiliques : le Saint Sépulcre de Jérusalem, de la Nativité à Bethléem, de l'Annonciation à Nazareth. En d'autres circonscriptions ecclésiastiques : dans la cathédrale ou d'autres lieux choisis par l'Ordinaire du lieu. Les évêques tiendront compte des besoins des fidèles, ainsi que de la nécessité de

sauvegarder la signification du pèlerinage avec sa force symbolique, de telle sorte que soit manifesté le besoin ardent de conversion et de réconciliation. II – Au cours d'une visite à un lieu sacré Les fidèles pourront également recevoir l'Indulgence jubilaire s'ils rendent visite, individuellement ou en groupe, à un lieu jubilaire. Là, ils vivront un temps convenable d'adoration eucharistique et de médiation, conclu par le Notre Père, le Credo, et l'invocation à Marie, Mère de Dieu. De telle sorte, tous « pourront faire l'expérience de la proximité de la plus affectueuse des mamans qui n'abandonne jamais ses enfants » (Spes non confundit, 24). A l'occasion de l'Année jubilaire, outre les lieux connus de pèlerinage, on pourra se rendre en d'autres lieux sacrés aux mêmes conditions : à Rome: la Basilique de la Sainte Croix de Jérusalem, la basilique de Saint Laurent al Verano, la basilique de Saint Sébastien (la visite « des sept églises » chère à saint Philippe Néri, est recommandée), le sanctuaire du Divin Amour, l'église du Saint Esprit in Sassia, l'église de Saint Paul aux Trois Fontaines, lieu du martyre de l'Apôtre, les catacombes chrétiennes, les églises du chemin jubilaire consacrées à l'Iter Europaeum et les églises consacrées aux femmes Patronnes de l'Europe et Docteurs de l'Eglise (Basilique de Sainte Marie sopra Minerva, Sainte Brigitte au Campo dei Fiori, église Sainte Marie de la Victoire, église de la Trinité des Monts, basilique de Sainte Cécile au Trastévère, basilique de Saint Augustin au Campo Marzio) dans d'autres lieux dans le monde : les deux basiliques papales mineures d'Assise, de Saint François et de Sainte Marie des Anges, les basiliques pontificales de la Madone de Lorette, de la Madone de Pompéi, de Saint Antoine de Padoue, toute basilique mineure, église cathédrale ou co-cathédrale, sanctuaire marial, ainsi que toute église collégiale ou sanctuaire choisi par l'évêque pour le bien des fidèles, tout sanctuaire national ou international, « lieux saints pour l'accueil, et des espaces privilégiés pour susciter l'espérance » (Spes non confundit, 24), choisis par la Conférence des évêques. Les fidèles réellement repentis qui ne pourraient pas prendre part aux célébrations solennelles, aux pèlerinages ou aux visites pour de justes motifs (comme les moniales et les moines de clôture, les vieillards, les infirmes, ceux qui sont au service des malades dans les hôpitaux ou autres lieux de soin), bénéficieront de l'Indulgence jubilaire aux mêmes conditions, unis spirituellement aux fidèles présents, spécialement lorsque les paroles du Souverain Pontife et des évêques diocésains seront retransmises par les moyens de communication. Chez eux ou là où ils sont retenus (par exemple dans la chapelle du monastère, de l'hôpital, de la maison de soins, dans la prison...) ils réciteront le Notre Père, le Credo selon les formes légitimes, et d'autres prières conformes aux finalités de l'Année Sainte, offrant leurs souffrances ou les difficultés de leur vie. III – Dans les œuvres de miséricorde et de pénitence De plus, les fidèles pourront recevoir l'indulgence jubilaire en participant pieusement aux missions populaires, aux exercices spirituels, ou à des rencontres de formation sur les textes du Concile Vatican II et du Catéchisme de l'Eglise catholique, qui ont lieu dans une église ou un autre lieu adapté, selon l'intention du Saint Père. Nonobstant la norme qui empêche de recevoir plus d'une fois par jour l'Indulgence plénière (cf. Enchiridion Indulgentiarum, IV ed., norm. 18, § 1), les fidèles qui auront fait oeuvre de charité en faveur des âmes du purgatoire, s'ils accèdent légitimement au sacrement de la communion une seconde fois le même jour, pourront recevoir deux fois l'Indulgence plénière, applicable seulement aux défunts (à l'intérieur d'une célébration eucharistique, cf. can. 917 et Commission pontificale pour l'interprétation authentique du CIC, Responsa ad dubia, 1, 11 juillet. 1984). C'est un louable exercice de charité surnaturelle ainsi accompli à travers cette double oblation. Ainsi est manifesté le lien, à l'intérieur du Corps mystique, entre les fidèles encore en pèlerinage sur la terre, et ceux qui sont au terme de leur chemin, du fait que « l'Indulgence jubilaire, en vertu de la prière, est destinée de manière spéciale à ceux qui nous ont précédés afin qu'ils obtiennent la pleine miséricorde » (Spes non confundit, 22). Parce que, « au cours de l'Année Jubilaire, nous serons appelés à être des signes tangibles d'espérance pour de nombreux frères et sœurs qui vivent dans des conditions de détresse » (Spes non confundit, 10) l'Indulgence plénière est liée de façon particulière aux œuvres de miséricorde et de

pénitence, qui témoignent de la conversion entreprise. Suivant l'exemple et le commandement du Christ, les fidèles sont invités à faire œuvre de miséricorde et de charité, surtout auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Plus précisément, ils redécouvriront « les œuvres de miséricorde corporelles : donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts » (*Misericordiae vultus*, 15) ainsi que « les œuvres de miséricorde spirituelles : conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts » (*ibid.*). De la même façon, les fidèles pourront bénéficier de l'Indulgence jubilaire en visitant durant un temps suffisant, les personnes en difficulté (infirmes, prisonniers, vieillards isolés, handicapés...) accomplissant ainsi un pèlerinage auprès du Christ présent en eux (cf. Mt 25, 34-36). En se conformant aux conditions spirituelles, sacramentelles, et de prière, les fidèles pourront assurément, reproduire de telles visites au cours de l'Année Sainte et recevant ainsi à chaque fois, et même quotidiennement, l'Indulgence plénière. L'Indulgence plénière sera également reçue à travers des initiatives qui mettent en œuvre concrètement et généreusement l'esprit de pénitence qui est comme l'âme du Jubilé. Il s'agit en particulier de retrouver la valeur pénitentielle du vendredi, en s'abstenant, au moins durant une journée, de distractions futiles (réelles ou virtuelles, véhiculées par les médias et les réseaux sociaux), de consommation superflue (par exemple en jeûnant ou en pratiquant l'abstinence suivant les normes de l'Eglise ou des évêques), ainsi qu'en attribuant une somme d'argent aux pauvres, en soutenant des activités religieuses ou sociales, en particulier en faveur de la défense et de la protection et de la qualité de la vie en toutes ses étapes, de l'enfance abandonnée, des jeunes en difficulté, des personnes âgées dans le besoin ou isolées, des migrants des différents pays « qui abandonnent leur terre à la recherche d'une vie meilleure pour eux-mêmes et pour leurs familles. » (*Spes non confundit*, 13), en consacrant une part convenable de son temps libre à des activités bénévoles, en faveur de la communauté, ou à d'autres formes d'engagement. Au moment le plus opportun de ce temps jubilaire, à l'occasion d'une célébration dans la cathédrale ou dans une église jubilaire, les évêques diocésains, les responsables d'éparchie, et ceux que le droit considère comme équivalents, pourront donner la Bénédiction pontificale avec indulgence plénière, à tous les fidèles qui recevront cette Bénédiction aux conditions habituelles. Pour que l'accès au sacrement de pénitence et donc le pardon de Dieu à travers le pouvoir des Clefs soit facilité, les Ordinaires sont invités à concéder aux chanoines et aux prêtres, qui pourront entendre les confessions des fidèles dans les cathédrales et les églises choisies pour l'Année Sainte, la faculté limitée au for interne, pour les fidèles des Eglises orientales dont il s'agit au canon 728, § 2 du CCEO, et pour une réserve éventuelle le canon 727, à l'exception bien sûr des cas évoqués au canon 728, § 1, pour les fidèles de l'Eglise latine, la faculté énoncée par le canon 508, § 1 du CIC. A ce propos, la Pénitencerie invite tous les prêtres à faire le don généreux d'eux-mêmes, afin d'offrir largement aux fidèles la possibilité de profiter des moyens du salut. A cette fin, ils rendront publics les horaires des confessions, en accord avec les curés et les recteurs d'églises, se rendant présents au confessionnal, programmant des célébrations pénitentielles à un rythme fréquent. Les prêtres qui, pour des raisons d'âge, n'ont plus de ministère défini, se rendront également disponibles. En fonction des possibilités, on rappellera, conformément au *Motu proprio Misericordia Dei*, l'opportunité pastorale qu'il y a à entendre les confessions durant la célébration de la messe. Pour aider les confesseurs, la Pénitencerie Apostolique, par mandat du Saint Père, établit que les prêtres qui accompagneront ou s'uniront aux pèlerinages jubilaires hors de leur diocèse, pourront jouir des facultés qui leur sont concédées dans leur diocèse par l'autorité légitime. La Pénitencerie Apostolique donnera des facultés spéciales aux confesseurs des basiliques papales, aux chanoines et aux prêtres diocésains dans les différentes circonscriptions ecclésiales.

(Voir suite page 13)



CLOCHER NOTRE-DAME de l'ASSOMPTION - ROUX

Horaire des messes :

- *les 1^{er} et 3^e dimanches* : célébration à 11h en l'église du Centre.

- *Le 2^{ème} samedi* : célébration à 17h30 à Hubes

NB : A l'église du Centre : ADAL lorsqu'il n'y a pas de messe.

(ADAL = Assemblées Dominicales Animées par des Laïcs)

Secrétariat paroissial :

Rue Abbayes de Liessies, 1 à Roux - Tél et Fax : 071/ 45 15 22.

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et 14h30 à 18h

Maison de quartier – La Rochelle :

Rue Abbaye de Liessies, 2 à Roux - Tél et Fax : 071/ 45 15 22

NOUVELLES FAMILIALES

Sont entrés dans la famille chrétienne par le baptême :

A **Roux Centre**, le 19 mai :

- Elohim-Landry NANA TCHOUMTE, fils de Nana NANA et de Sabine BILOA FOUA, rue Ledoux, 4 à Jumet.
- Luna DE WINTER, fille de Sébastien et d'Alexie SALLOT, rue Ledoux, 6 à Jumet.

A **Hubes**, le 11 mai :

- Kyara VANDE MOORTELE, fille de Kévin et de Lorena LI PIRA, rue Sohier, 83/011 à Jumet.

Sont retournées auprès du Père :

- Gilda COMPIERCHIO, veuve d'Antonio CIERO, rue Maréchal Foch, 41. Elle était âgée de 85 ans.
- Nicole KASALO, rue de la Rivelaine, 26/01/01 à Montignies-sur-Sambre. Elle était âgée de 62 ans.
- Anne CHARDON, veuve de Joseph DEVRIESE, rue de Courcelles, 12. Elle était âgée de 95 ans.



ROUX - LA BASSEE

Horaire des messes :

- *les 2^e et 4^e dimanches* : célébration à 9h30 à la chapelle de la Bassée

NB : A la chapelle de la Bassée : ADAL lorsqu'il n'y a pas de messe. (ADAL = Assemblées Dominicales Animées par des Laïcs)

Est entrée dans la famille chrétienne par le baptême, le 12 mai :

- Johana BANDOLO MANI, fille de Jean-Christophe MANI FOUA et d'Eulalie FLORA, rue Clémenceau, 51.

Activités :

Vie Féminine : à la salle du Foyer tous les lundis de 13h30 à 15h30 (sauf vacances scolaires)

(Voir suite page 7)

CLOCHER SAINT-ROCH - LODELINSART OUEST



Horaire des messes :

* *le samedi* : messe à 17h30

Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles

Contacter :

Le Secrétariat paroissial de Dampremy
rue Dom Remy, 39

Lundi – mardi – jeudi – samedi : de 8h à 11h

Mercredi : de 14h à 16h

Tél. et fax : 071/31 07 84

NOUVELLES FAMILIALES

Est entré dans la famille chrétienne par le baptême :

- Isao BERGHEN, fils de Christopher HOEBEKE et de Kimberley BERGHEN, rue du Sarty, 37 à Jumet.

Est retourné auprès du Père :

- Lino PAPI de Couillet. Il était âgé de 62 ans.



CLOCHER SAINT-PIERRE - LA DOCHERIE



Horaire des messes :

* *le dimanche* : messe à 9h30

Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles :

Contacter :

*La maison paroissiale, place Astrid, 7
du lundi au vendredi de 9h à 11h30.*

☎ 071/ 32 81 20

Eventuellement, en cas d'absence :

*Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h*

☎ 0472 / 97 87 68



(Suite de la page 6)

Dimanche 9 juin à 16h30 - A l'église ND de l'Assomption, rue A. Lepage

Concert d'orgue de la Fabrique d'église de Roux

Prix : 10€

Gratuit pour les élèves d'Académie

Dimanche 23 juin, à 16h - A l'église ND de l'Assomption, rue A. Lepage

Concert organisé par L'ASBL La Rochelle à l'occasion des Fêtes de la musique

Chants par la chorale « La clé des Chants », sous la direction de Jean Jadin

Ensemble vocal de Braine-le-Château - Ecaussinnes

P.A.F. : 8€



CHAPELLE NOTRE-DAME de HEIGNE

Messe dominicale à 11h

NOUVELLES FAMILIALES

Est entrée dans la famille chrétienne par le baptême :

Le 5 mai :

- Ezio CIRELLI, fils de Jordan et de Victoire DELVAUX, route de Trazegnies, 293 à Monceau-sur-Sambre.
- Moreno COSTANZO, fils de Kevin et d'Esmeralda GALLO, rue Bivort, 15.
- Amélia FELON, fille de Melvin DE WILDE et de Diane FELON, rue J. Jaumet, 136 à Marchienne-Docherie.



Secrétariat de la Chapelle N.-D. de Heigne - 14, rue Houtart - Jumet Heigne

Responsable : Clémentine Santarone : GSM : 0486.30.93.58

Permanence au Centre paroissial de Gohyssart : de 9h à 12h et 13h à 16h



CLOCHER SAINT-SULPICE - CHEF-LIEU

Horaire des messes :

*** le samedi :**

**Reprise des célébrations les samedis à 17h30
(donc plus de célébration à Try-Charly samedi à 17h30)**

Pour les baptêmes et les mariages

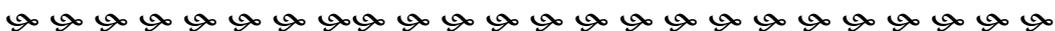
Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner
du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 13h à 16h

☎ 0472 / 97 87 68

NOUVELLES FAMILIALES

Sont retournés auprès du Père :

- Nadine LECOMTE, veuve de Prosper SCHACHT, rue Saint Quentin, 6. Elle était âgée de 72 ans.
- Marie-Louise SENTE, veuve d'Yvon DELESCOLLE, rue de l'Hôtel Dieu, 1. Elle était âgée de 92 ans.
- Michel BAUDUIN, rue du Vigneron, 75 à Ransart. Il était âgé de 65 ans.



CLOCHER SAINT-JOSEPH - HOUBOIS



Horaire des messes

Dimanche : 9h30 : messe

Chapelet tous les dimanches à 9h dans l'église, avant la messe.

Pour les baptêmes, les mariages et les funérailles

Téléphoner au Secrétariat de l'Unité Pastorale, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h
0472 / 97 87 68.

NOUVELLES FAMILIALES

Sont entrés dans la famille chrétienne par le baptême :

- Alessio BARBARA, fils de Kevin et de Mélissa COLLIGNON, rue Maret, 24 à Dampremy.
- Enzo PULCI, fils d'Anthony et de Fanny BAZIVY, rue d'Houbois, 9.
- Adéllion TWEPPENNINCKX, fils de Lucas et de Julie POCHET, rue PJ Lecomte, 14 à Dampremy.

Est retournée auprès du Père :

Marie-Claire ROUSSELLE, veuve de Jacques DE MAEYER, rue de Trianoy, 8. Elle était âgée de 85 ans.



CLOCHER SACRE-CŒUR - TRY-CHARLY



Horaire des messes :

Plus de célébration durant le week-end à l'église du Sacré-Cœur.

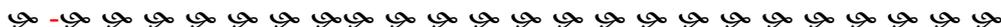
La messe a lieu le samedi à 17h30 au Chef-Lieu

L'église du Try-Charly n'est pas fermée, elle continuera à recevoir les baptêmes, les mariages, les funérailles quand les familles les demanderont.

Pour les baptêmes et les mariages

Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 13h à 16h

☎ 0472 / 97 87 68



Dans l'Unité Pastorale (anciennement Doyenné)

Chef-Lieu : Les messes du samedi soir à 17h30 ont repris en l'église Saint Sulpice au Chef-Lieu.

L'église Sacré-Cœur du Try-Charly reste ouverte pour les baptêmes, les mariages et les funérailles.

Ascension vs Ducasse du Bos

Dans notre Unité Pastorale Sainte Marie Madeleine, la fête de l'Ascension rime avec la Ducasse du Bos. Le jeudi 9 mai 2024, avec la fête de l'Ascension, nous avons célébré la 267^{ème} édition de la Ducasse du Bos.

Les festivités de la Ducasse du Bos durent 5 jours sur le site de la chapelle Notre au Bois à la rue de Marchienne à Jumet. Le site est préparé le mercredi la veille de l'Ascension, avec l'installation des chapiteaux et toutes les installations ; le soir de cette veille a lieu un bar avec petite restauration par le groupe des pèlerins du Tour de la Madeleine.

Le jeudi, jour l'Ascension, une messe a été célébrée à 10h00 dans l'église de Gohyssart. L'église était pleine par les fidèles de tous les clochers de l'Unité Pastorale, et par les amoureux de Notre Dame au bois. Après la messe une procession avec les statues suivantes : la Vierge Marie, Notre Dame de Heigne, Sainte Barbe, la vierge pèlerine de Bogota et l'icône de Notre Dame au Bois. La procession part de l'église de Gohyssart, rue de Marchienne, la rue de Dampremy, remonte la rue Puissant pour revenir à la rue de Marchienne jusqu'au site de la chapelle Notre Dame au Bois.

Les pèlerins ont marché en priant le chapelet, et avec la grâce de Jésus qui est monté au ciel et par l'intercession de la vierge Marie Notre Dame au Bois, le temps était avec nous. Il faisait très bon et l'ambiance était magnifique.





20 mai 2024 : Journée de détente de l'Unité Pastorale

Chaque année, le lundi de pentecôte l'Unité Pastorale sainte Marie Madeleine organise une excursion, une journée détente avec les paroissiens de tous les clochers.

Cette année nous avons visité l'abbaye du Val Dieu, situé à Aubel, dans la province de Liège. Cette abbaye est un monastère de moines cisterciens qui a été en activité entre 1216 et 2001.

Sous un temps bien ensoleillé, les 57 participants ont passé une agréable journée, avec un repas et une visite guidée bien arrosés de Val Dieu.

Deux magnifiques guides nous ont fait visiter la basilique, le cloître et la brasserie, avec une dégustation de la bière. Les guides nous ont replongés dans l'air du temps avec les différents moments forts de l'abbaye, ses années de gloire et ses années tragiques avec les différentes guerres, la révolution française, la vente et les rachats de l'abbaye. Une histoire riche et émouvante.

Chacun est rentré chez lui avec un souvenir : qui une bière, du fromage, un livre...

Nous remercions Clémentine qui a le flair pour repérer les coins agréables à nous faire visiter.

Rendez-vous est donné le lundi de Pentecôte 2025, le 9 juin... Nous irions si possible pour quelques jours à Lourdes. A suivre !



18 mai 2024 : Les confirmations pour les jeunes de l'Unité Pastorale

Dans l'église du Chef-lieu, archicomble, ce samedi 18 mai 2024 à 17h, l'abbé Daniel PROCUREUR, doyen de la région de Charleroi, délégué par Mgr Guy Harpigny, a conféré le sacrement de la confirmation à 27 enfants de notre Unité Pastorale. A cette occasion 5 enfants dont leurs aînés ont fait la confirmation, ont reçu leur première communion ou l'Eucharistie. La messe était concélébrée par l'abbé Emmanuel, l'oncle d'un confirmand, l'abbé Gérard, vicaire de Jumet et l'abbé Pharel, curé de Jumet.

Voici les noms des enfants qui ont communie pour la première fois :

Laura VINCENT - Liyah MANI ZEH - Serena SALIS
Christophe BULKENS - Paul Louis DRICOT

Voici les noms des confirmés :

Enzo BODIN EBIA
Alessia D'ARENZO
Alyssa DI CARA
Andrea DI CARA
Mélina FRANÇOIS
Enzo GIANNONE
Manon HENRY
Adrian LOMBARDI
Mijaël LOMBARDI

Marie Angèle MANE
Kylia MANIET
Denissa MVILA
Norah PAYET
Gabriel PORIGNEAUX
Sacha POUILLARD
Lisa PULSELLI
Gisella SCHIFANO
Zakhar SENKIN

Benedetta SIGNORILE
Luca SCIARATTA
Leonardo TUBIERMONT
Samuella UWIHPUWE
Eléa VANDERVEKEN
Alexandre VILLAIN
Anna VILLAIN
Alexandra WULLEMS
Alessia WULLEMS

Et la photo de famille après la célébration :



Dans le Doyenné (anciennement Région)

Mercredi 12 juin 2024, de 19h30 à 21h : Soirées bibliques œcuméniques. Le Livre des Psaumes : un chemin d'humanité. Les Psaumes constituent un livre particulier dans la bibliothèque qu'est la Bible. Entre cri et louange, entre violence et miséricorde, ils font place à tous les sentiments humains.

Les soirées seront animées par Daniel Procureur, doyen du Pays de Charleroi.
Au Foyer Protestant, Grand'rue 94 à Charleroi.

Vendredi 14 juin 2024 : Repas convivial, Une invitation de l'équipe régionale de catéchèse
 Une occasion de se rencontrer, de partager un bon moment ensemble, juste pour le plaisir
 Rue Camille Desy 1 à Mont-sur-Marchienne
 Participation libre aux frais
 Renseignements et réservations : Françoise D'Exelle 0455 13 47 32
dexelle@outlook.com

Du 16 au 22 août 2024 : Pèlerinage du diocèse à Lourdes.

Un petit groupe de notre Unité pastorale de Charleroi est en train de se constituer.
 Prix par personne : 705€ au lieu de 750€
 Sont compris : transport en TGV 2e classe au départ de Tourcoing ; le transfert en car vers Tourcoing au départ de la gare de Charleroi Central ; l'hébergement à l'Hôtel Roc de Massabielle en pension complète ; l'assurance assistance et annulation
 Ne sont pas compris : chambre individuelle avec 190€ de supplément ; boissons hors forfait.
 Inscriptions avant le 1er juin 2024 aux Pèlerinages de Tournai, place de l'Évêché, 1 - 7500 Tournai ; 069 22 54 04 ; pelerinages@evechetournai.be

Le 13 - 14 - 15 septembre 2024 : Week-end de ressourcement pour les Familles, sur le thème : *Mettre ses pas dans les pas de Jésus*

Un surprenant parcours : Partage de la Parole, Jeux, Balade, Prière, Echanges.
 Ambiance familiale détendue. - Animation pour les différentes tranches d'âge
 A la Margelle à Pesches
 Inscriptions : Françoise D'Exelle : dexelle@outlook.com, 0455 13 47 32
 Le prix : 45€ par adulte ; 35€ par enfant et 150€ maximum par famille
 Les détails pratiques seront communiqués dès la réception de l'inscription

A l'abbaye de Soleilmont - 150, avenue Gilbert 6220 Fleurus – 071 38 02 09

Le premier samedi du mois à 14h30 : groupe « Lectio »

lecture méditée et partagée de l'Évangile.

Les 2ème et 4ème vendredis du mois à 10h : groupe « Prière des Mères »

Le 4ème jeudi du mois de 9h à 16h : « Un jour pas comme les autres »

S'offrir de temps à autre une journée pour se mettre à l'écoute de Dieu, pour prendre un temps de recul, de prière et de silence.
 organisé par des chrétiens de la région.

Inscriptions : Christian Berlingin - 0496 26 13 14 – c.berlingin@gmail.com



(Suite de la page 5)

Après avoir dûment instruit les fidèles de la gravité des péchés liés à une censure ou une réserve, les confesseurs détermineront avec une charité pastorale une pénitence sacramentelle capable de favoriser une réelle repentance, et selon les cas, de réparer les éventuelles conséquences ou scandales. La Pénitencerie invite chaleureusement les évêques, en ce qu'ils détiennent le triple munus d'enseigner, de guider et de sanctifier, à veiller à exposer clairement les dispositions existantes pour la sanctification des fidèles, en tenant compte des circonstances particulière de lieu, de culture et de traditions. Une catéchèse adaptée aux caractéristiques socio-culturelles de chaque peuple pourra proposer efficacement l'Évangile et la valeur du message chrétien, enracinant profondément dans les cœurs le désir de ce don unique, obtenu en vertu de la médiation de l'Église. Le présent Décret est valide pour toute l'année jubilaire de 2025, nonobstant toute disposition contraire.

Donné à Rome, au siège de la Pénitencerie Apostolique, le 13 mai 2024, mémoire de la Bienheureuse Vierge Marie de Fatima.

Angelo Card. De Donatis Pénitencier majeur



CLOCHER JUMET-GOHYSSART

Horaire des offices de la semaine

Mercredi 18h00: messe
 Vendredi **17h à 18h** : adoration
 18h00: messe

Horaire des messes dominicales

Dimanche 08h30 messe
 11h00 messe solennelle

Accueil paroissial (Tél. et fax : 071/35 77 24)

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 11h30.
 et le samedi de 9h à 12h.

Inscription pour les baptêmes et les mariages :

*Secrétariat de l'Unité Pastorale, téléphoner
 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.*

 0472 / 97 87 68

Tous les mercredis : messe à 18h.

Tous les vendredis à 17h : Chapelet et à 17h30 : Adoration au Saint Sacrement, suivis de la messe à 18h, dans la chapelle de semaine.

NOUVELLES FAMILIALES

Est entré dans la famille chrétienne par le baptême :

- Vincenzo MARTINELLI, fils de Francesco et de Celia LIENARD, rue J. Ester, 177A à Marchienne Docherie.

Sont retournés auprès du Père :

- Jacques DE GREEF, époux de Francine DELSINNES, rue de Namur, 27 à Dampremy. Il était âgé de 64 ans.
- Augustine BUELENS, veuve de Niazi UZUMULU, rue des Aiselles, 57. Elle était âgée de 77 ans.

ACTIVITES AU CENTRE PAROISSIAL

L'Entraide de Saint Vincent de Paul – service social de Gohyssart ASBL vous propose différentes activités :

- **Atelier Couture-Décoration** : tous les mercredis de 9h à 11h sauf pendant les congés scolaires. Nous cherchons de nouvelles participantes afin d'élargir notre groupe.
- **Atelier floral** : mardi matin - 1 fois par mois
- **Groupe solidaire** : Tous les mardis entre 9h et 11h30 .
 Groupe de personnes pour se rencontrer et partager un moment convivial.

Personne de contact : Françoise Brogniaux – 071 34 06 01

Voir Facebook : *Atelier « Les petites mains » - Entraide Saint Vincent de Paul Gohyssart*

Meurtres de chrétiens au Nigeria

La religion est l'un des facteurs d'un conflit qui a aussi des racines ethniques et économiques

Les chefs des communautés locales dénoncent des attaques qui se poursuivent au Nigeria depuis Pâques. La religion est l'un des facteurs d'un conflit qui a aussi des racines ethniques et économiques. Des dizaines de chrétiens ont été tués dans des villes et des villages de la ceinture centrale du Nigeria (Middle Belt), dans l'Etat du Plateau ; au cours des dernières semaines, notamment autour de Pâques, selon les informations fournies à l'AED par les responsables catholiques locaux. Selon le Père Andrew Dewan, directeur de la communication du diocèse de Pankshin, « il y a eu de violentes attaques le lundi de Pâques. Dix personnes ont été tuées et une femme enceinte a eu le ventre ouvert. Le bébé n'a pas été épargné. » Les assaillants, des bergers d'ethnie peule qui sont pour la plupart de religion musulmane, sont revenus quelques jours plus tard, lançant une nouvelle série d'attaques le vendredi 12 avril, lesquels ont fait 29 morts supplémentaires. « Les attaques se sont poursuivies jusqu'au dimanche 14 avril. Au total, cinq villages et districts ont été attaqués, 29 personnes ont été tuées, dont un pasteur protestant, et deux ont été blessées. Une église de Kopnanle a été incendiée. » Il s'agit de la même région que celle dans laquelle plus de 300 chrétiens ont été massacrés autour de Noël, et le Père Andrew pense que « ces attaques suivent un modèle et font à présent partie de la vie quotidienne dans cette région ». Un autre facteur pourrait être la vengeance, dit le Père Andrew, évoquant le meurtre de deux jeunes peuls par des criminels inconnus. « C'est un cycle de violences. Les habitants de la région cherchent des moyens de se défendre contre cette avalanche de violence », déclare le prêtre. Après les massacres de Noël, le gouvernement a promis de renforcer la sécurité, de protéger les agriculteurs sédentaires de la ceinture centrale, qui sont pour la plupart chrétiens, mais il n'a pas tenu promesse, déplore le Père Andrew. « La réponse du gouvernement en matière de sécurité est inadéquate. En temps de crise, les communautés n'ont pas confiance dans les gouvernements pour les protéger. Elles se réfugient dans des églises, lesquelles n'ont pas l'habitude de faire face à un tel déluge de personnes déplacées. Imaginez cuisiner pour des milliers de personnes par mois ! Nous n'avons rien prévu ni stocké pour ce genre d'urgence, alors nous sommes souvent pris au dépourvu. »

Après le massacre de Noël, 16 camps de déplacés internes ont été mis en place à Bokkos, principalement par l'Église, pour fournir un abri aux personnes touchées par les attaques. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) estime qu'il y a 3,1 millions de personnes déplacées à travers le Nigeria, en raison des violences dans le nord-est du pays et des bergers peuls extrémistes dans la ceinture centrale. Des centaines de morts dans l'État de Benue en 2024 L'État de Benue, également situé dans la ceinture centrale, a été aussi durement touché par la violence. Des chiffres détaillés envoyés à l'AED par le Père Remigius Ihyula, un

partenaire de projet sur place, montrent que des dizaines de chrétiens ont également été assassinés autour de la période de Pâques lors d'attaques de Peuls sur leurs villes et villages. Les attaques perpétrées entre le 28 mars et le 2 avril ont fait au moins 38 morts, peut-être beaucoup plus, et plusieurs personnes ont été blessées et violées. Selon ses informations, 67 attaques ont eu lieu depuis le début de l'année 2024. Elles ont causé la mort de 239 personnes. On recense aussi 60 blessés et 65 enlèvements dans l'ensemble de la province de Benue. En 2023, plus de 500 personnes ont été tuées tout au long de l'année. En outre, le Père Remigius souligne la souffrance des femmes victimes : « Nous avons entendu parler de femmes et de jeunes filles violées par des terroristes, mais nous ne pouvons pas divulguer leurs noms, pour des raisons de confidentialité. Nous les avons mises en contact avec des lieux d'aide aux personnes traumatisées, mais nous cherchons un moyen de signaler leurs cas sans les exposer à des risques de pression ou de discrimination. »

Les tensions entre agriculteurs sédentaires et éleveurs nomades sont un problème ancien dans cette partie du Nigeria, bien connue pour ses terres fertiles. Le changement climatique a chassé les Peuls de leurs pâturages traditionnels situés plus au nord, ce qui a entraîné des affrontements pour l'accès à la terre. Les différences ethniques et religieuses aggravent la situation, et certains signes indiquent que les Peuls sont radicalisés et utilisés pour expulser les chrétiens de la région. Le problème a été considérablement aggravé par l'accès facile des éleveurs aux armes automatiques. L'AED a soutenu le travail du diocèse de Makurdi au Nigeria en fournissant de l'aide aux déplacés internes dans les camps. Outre les soins pastoraux, l'Église locale fournit des conseils en matière de traumatismes, des bourses d'études, de la nourriture et d'autres formes d'aide humanitaire.

L'AED (Aide à l'Église en Détresse) est une fondation pontificale, fondée en 1947 dans un esprit de réconciliation. Elle soutient les chrétiens partout dans le monde, là où ils sont confrontés aux persécutions et difficultés matérielles. <https://aed-france.org>



Les nouveaux « trésors » de Notre-Dame de Paris

Les cinq années de reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris ont permis à l'Institut national d'archéologie préventive de faire des fouilles dans les « entrailles » de l'édifice.

Ces recherches ont révélé des découvertes d'une ampleur exceptionnelle, et ont permis aux experts d'affiner leurs connaissances sur l'histoire de la cathédrale. Au total, près de 200 experts issus d'une cinquantaine de laboratoires ont pu étudier et analyser ces nouveaux « trésors ».

Parmi eux, deux sarcophages en plomb ont été retrouvés, avec des restes humains à l'intérieur. Le premier date du 14^e siècle, et les analyses ont permis d'identifier un cavalier dont l'âge est compris entre 25 et 40 ans, probablement un riche notable. L'identité du second est certainement un chanoine mort au début du 18^e siècle.

Les chercheurs ont également découvert des éléments sculptés de l'ancien jubé, le mur qui séparait la nef et le chœur pour isoler les fidèles du clergé lors des cérémonies liturgiques. Les fragments retrouvés représentent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testaments et sont très colorés : du rouge, du bleu et quelques dorures à la feuille d'or.

Cinq ans après le terrible incendie qui l'a ravagée, la cathédrale Notre-Dame de Paris retrouve donc sa beauté originelle, et s'apprête à recevoir à nouveau les visiteurs et les pèlerins dès le 8 décembre prochain.

Réouverture de Notre-Dame de Paris dans 7 mois

Après cinq années d'attente, la Cathédrale Notre-Dame de Paris sera rouverte le 8 décembre 2024. L'archevêque de Paris, Mgr Laurent Ulrich, a publié le vendredi 2 février 2024 une lettre pastorale, dans laquelle il annonce le calendrier de cette réouverture. Un moment très attendu. Dans 7 mois, la cathédrale pourra enfin accueillir les fidèles pour les célébrations liturgiques, mais aussi les pèlerins et les visiteurs du monde entier. Le coq de Notre-Dame a pu être béni avant Noël, le 16 décembre dernier, au moment où la cathédrale retrouvait sa flèche. Une quinzaine de jours avant la réouverture, la statue de Notre-Dame de Paris rejoindra sa place dans l'édifice, et quittera l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois où elle se trouve actuellement. À cette occasion, une grande procession populaire aura lieu dans les rues de Paris. Cette statue de la Vierge à l'Enfant a miraculeusement survécu aux flammes de l'incendie. La réouverture débutera le 7 décembre avec l'inauguration officielle : remise de Notre-Dame par l'État propriétaire à l'affectataire, qui est l'Église catholique, l'éveil de l'orgue, une célébration liturgique comprenant une bénédiction, un Magnificat ou un Te Deum, ainsi que les vêpres. La première messe dans la cathédrale restaurée sera célébrée le dimanche 8 décembre 2024, avec la consécration de l'autel. En raison du 2^e dimanche de l'Avent, une deuxième messe sera célébrée pour fêter l'Immaculée conception, le lundi 9 décembre. Enfin, une célébration solennelle sera proposée chaque jour du 8 au 15 décembre 2024, avec une thématique particulière. Dans sa lettre, l'archevêque de Paris demande aux fidèles de bien se préparer à cet événement : « Pendant ces six mois, je recommande particulièrement que soient organisés des pèlerinages des paroisses de Paris, et des diocèses de la province de Paris. Nous préparons une proposition de pèlerinage à vivre dans la cathédrale comprenant une messe, avec lectures propres, oraisons et préfaces adaptées à la circonstance, à la disposition des groupes de pèlerinages. » « Cette cathédrale est là pour tous. Croyants ou non, chrétiens ou non, elle est un repère pour tous. À nous, elle est confiée pour que nous la servions, pour qu'elle demeure un phare dans notre ville » écrit l'archevêque, qui invite tout le peuple de

Dieu à participer à ces célébrations, et qui espère que cette année puisse être bénéfique à tous, pour grandir dans l'accueil et l'amour des autres, à la suite du Christ.

Laurent Ulrich, Archevêque de Paris



La Belgique accueillera le pape fin septembre

Ce lundi 20 mai 2024, le Vatican a officiellement confirmé que le pape François se rendra en Belgique du jeudi 26 septembre au dimanche 29 septembre 2024.

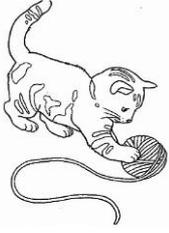
Dans une interview donnée à l'automne dernier, le Saint-Père avait lui-même annoncé qu'il souhaitait répondre positivement à l'invitation des autorités civiles et ecclésiastiques belges, à l'occasion du 600e anniversaire des universités catholiques de Louvain, en Flandre, et de Louvain-la-Neuve, dans le Brabant wallon.

L'Église catholique de Belgique affirme être très heureuse d'accueillir le Saint-Père dans quelques mois. Pour Mgr Luc Terlinden, archevêque de Malines-Bruxelles et ancien étudiant des deux universités, cette visite est une surprise et une grande joie, car le pape se rend très peu, en règle générale, dans les pays d'Europe occidentale.

« Nous ne nous y attendions pas vraiment. Mais en même temps, je pense que le pape François souhaitait depuis longtemps venir en Belgique. En effet, il a connu un certain nombre de belges dans ses jeunes années en Argentine. Je pense que c'est avant tout son cœur qui a parlé » a-t-il dit, suite à l'annonce officielle du Vatican.

Le pape fera au préalable une étape au Grand-Duché de Luxembourg. Il restera en Belgique jusqu'au dimanche 29 septembre et rentrera ensuite à Rome pour participer au lancement de l'Assemblée générale finale du Synode sur la synodalité.

MOMENT DE DÉTENTE



Solution des jeux du mois précédent :

5	3	1	6	2	7	4	8	9
6	4	9	8	1	3	7	5	2
8	2	7	5	9	4	3	1	6
9	6	2	4	5	1	8	7	3
1	8	5	7	3	6	9	2	4
3	7	4	9	8	2	1	6	5
4	9	6	1	7	5	2	3	8
2	1	8	3	6	9	5	4	7
7	5	3	2	4	8	6	9	1

5	7	4	9	6	1	8	2	3
8	2	6	7	5	3	9	4	1
1	9	3	2	8	4	7	6	5
4	1	8	5	3	7	2	9	6
9	3	5	4	2	6	1	8	7
7	6	2	1	9	8	3	5	4
3	8	7	6	4	2	5	1	9
6	5	1	8	7	9	4	3	2
2	4	9	3	1	5	6	7	8

Mots mêlés : Trouvez l'expression mystère

T	S	A	C	D	O	P	I	X	E	L	I	O	T	E
M	E	M	O	T	I	C	O	N	E	T	C	H	A	T
O	B	A	N	D	E	A	U	T	S	M	I	L	E	Y
A	O	P	N	U	M	M	O	C	O	C	T	E	T	C
R	N	S	E	R	E	T	S	A	M	B	E	W	A	E
N	U	T	X	R	L	E	E	H	A	C	K	E	R	R
A	S	E	I	K	O	O	C	N	O	P	A	C	I	T
Q	U	Q	O	V	G	S	U	U	A	O	V	R	P	I
U	U	A	N	R	I	U	R	R	R	R	A	A	L	F
E	F	P	E	D	C	R	E	E	O	T	T	N	U	I
L	O	R	R	S	I	F	U	E	B	A	A	N	G	C
G	R	E	A	E	E	C	S	A	B	R	H	I	A	
O	U	S	L	U	L	R	A	D	S	L	E	R	N	T
O	M	S	M	O	D	E	M	C	E	E	M	A	I	L
G	V	E	I	L	L	E	R	B	I	F	I	W	H	E

ADSL – ANTIVIRUS – ARNAQUE – AROBASE – AVATAR – BANDEAU – BONUS
 CERTIFICAT – COMMUN – CONNEXION – COOKIE – COURRIEL – ECRAN
 EMAIL – EMOTICONE – ETOILE – FIBRE – FORUM – FRAUDE – GOOGLE
 HACKER – INTRANET – LOGICIEL – MODEM – NUMERIQUE – OCTET
 PAREFEU – PIRATE – PIXEL – PLUGIN – PODCAST – PORTABLE – PRESSE
 RESEAU – SMILEZ – SPAM – SURFER TCHAT – VEILLE – WEBMASTER – WIFI

Vous trouverez la solution de ce jeu dans le prochain numéro de Spites



OPEN TO ALL
OUVERT À TOUTES ET À TOUS

ENGLISH MASS

**NOW A REALITY
IN CHARLEROI**

WHERE AND WHEN ?

**EVERY SECOND SUNDAY
OF THE MONTH AT 4:00 P.M**

**SAINT-ROCH CHURCH
RUE DE PENNSYLVANIE
6042 LODELINSART OUEST**

OÙ ET QUAND ?

**TOUS LES DEUXIÈMES
DIMANCHES DU MOIS À 16H.**

**ÉGLISE SAINT-ROCH
RUE DE PENNSYLVANIE
6042 LODELINSART OUEST**

CONTACT

(+32) 0494 84 17 83

(+32) 0467 71 74 90